

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-HAON**

Nombre de conseillers : 11

Afférents au C.M. : 11

En exercice : 11

Qui ont délibéré : 7

Date de convocation : 11 juillet 2024

SEANCE DU 17 JUILLET 2024

Le dix-sept juillet deux mille vingt-quatre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil municipal de Saint-Haon sous la Présidence de M. VIGOUROUX Jean-Claude, Maire de Saint-Haon.

Etaient présents : ABRIAL Michel, BELIN Denis, CHASTEL Annie, CHAUSSE Richard, GAUTHIER Christelle, ROBIN Carole,

Absents excusés : GAUTHIER Jean-Pierre, SERRES Yves

Absents ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire	Date de la procuration
CHAMPENOY Elisabeth	GAUTHIER Christelle	12/07/2024
SUREL Jeremy	BELIN Denis	15/07/2024

Secrétaire de séance : CHASTEL Annie

Délibération N° 2024 - 025

Objet : Tarifs pour la location de la salle polyvalente de Saint-Haon

M. le Maire fait lecture de la délibération du 16/11/2018 fixant les tarifs de la salle polyvalente de SAINT-HAON, actuellement en vigueur.

Il propose au Conseil Municipal de réviser ces tarifs.

Après concertation, il est proposé les tarifs suivants :

- Tarifs applicables aux habitants de la commune :

- Manifestations associatives communales de Saint-Haon : 50 €
- Banquet-repas (mariage, bal, anniversaire) : 150 €
- Vin d'honneur ou apéritif : 100 €

- Tarifs applicables aux habitants extérieurs à la commune

- Manifestations associatives : 200 €
- Banquet-repas (mariage, bal, anniversaire) : 200 €
- Vin d'honneur, assemblée générale : 150 €

Chaque utilisateur devra fournir une attestation d'assurance de « responsabilité civile ».

Deux chèques de caution seront demandés :

- un chèque de 300 € pour des dégradations éventuelles
- un chèque de 100 € pour les frais de nettoyage

En cas de dégradations, ou salle non nettoyée correctement, le/les chèque(s) de caution sera/seront encaissé(s).

A la remise des clés, un état des lieux d'entrée et de sortie sera établi et un contrat fixant les conditions d'utilisation sera rédigé entre les deux parties.

Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les nouveaux tarifs pour la location de la salle polyvalente de Saint-Haon, applicables à compter du 17 juillet 2024.

Ont pris part au vote : 7

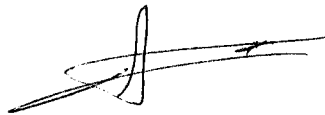
POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
CHASTEL Annie



Le Maire,
VIGOUROUX Jean-Claude

